



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2026

Délibération N°DEL31/2026

Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration

521

Rapporteur : Abdel-Kader GUERZA

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 7 mai 2026, se sont réunis Salle des mariages à Dreux, sous la présidence de Abdel-Kader GUERZA.

Etaient présents :

Abdel-Kader GUERZA, Caroline SIMOES, Mounir CHAKKAR, Halima TAÏBI, Sabine FRETEY, Hakan YILDIZ, Philippe RIVE, Esra ATSAK, Françoise BONNEVALLE, Agnès BRUNET, Marie-Lucie DELAGE, Annick LE PIVERT, Nadine LEHOUX, Martine SYLENE.

Etaient excusées :

Yasemin ALBAYRAK, Micheline ESCOURIDO, Nadine TOUTAIN (pouvoir à Marie-Lucie DELAGE).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Selon l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale, le Conseil d'administration établit son règlement intérieur.

Aussi, je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'adopter le règlement intérieur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Abdel-Kader GUERZA,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité


Adopte le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa

publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

**Le Président
Du Centre Communal d'Action Sociale**



Abdel-Kader GUERZA

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 19/05/2026

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20260518-DEL31-2026-DE
Date de télétransmission : 19/05/2026
Date de réception préfecture : 19/05/2026